

DISTRIBUTION : une procédure longue pour l'ancien hypermarché Leclerc de Chambry

L'ancien magasin de l'enseigne Leclerc de Chambry qui devait être transformé en magasin de bricolage devrait rester une friche le temps de la procédure judiciaire qui sera longue. Les gérants de l'enseigne ont en effet entamé une action en Cour d'appel administrative afin de pouvoir transformer le lieu. Le nouvel hypermarché, qui a déménagé récemment, a ouvert dans ses nouveaux locaux le 6 septembre dernier. www.e-leclerc.com